Département de la Manche
Arrondissement d'Avranches
COMMUNE DE SAINT GEORGES DE ROUELLEY
26 Grande rue
50720
: 02.33.59.44.03
: mairie@saintgeorgesderouelley.fr
site : https://saintgeorgesderouelley.fr
Suivez-nous sur : vie communale et associative de Saint Georges de Rouelley

Le 25 septembre 2025

Objet : Invitation à une réunion de présentation du projet d'ajustement du périmètre du site Natura 2000 « Landes du Tertre Bizet et Fosse Arthour ».

Madame, Monsieur,

Le site Natura 2000 « Landes du Tertre Bizet et Fosse Arthour » se situe à la limite des départements de la Manche et de l'Orne. Le site actuel de 222 hectares, se compose de deux entités géographiques distinctes mais voisines : les landes du tertre Bizet et les prairies de la vallée du ruisseau du Tertre sur la commune de Lonlay l'Abbaye ainsi que la cluse de la Fosse Arthour sur les communes de Saint-Georges-de-Rouelley (50) et de Domfront-en-Poiraie (Rouellé) (61).

Dans le cadre de la révision du plan de gestion de ce site, le Parc naturel régional Normandie Maine a présenté un argumentaire au Muséum national d'histoire naturelle en 2018 pour présenter un projet d'extension du périmètre. Ce document synthétisant les suivis scientifiques et les évaluations réalisés sur quinze années a permis au Muséum de conclure que le périmètre actuel ne répond pas complétement aux objectifs initiaux. Ce périmètre intègre seulement la cluse de la Fosse Arthour. Il omet de nombreuses landes sèches présentes sur la crête gréseuse de part et d'autre de la Fosse Arthour ainsi que des landes humides, des pierriers et des forêts alluviales encore préservés. Le secteur de la Tablère à fort enjeu du fait de la présence d'une tourbière, n'est également pas pris en compte dans le périmètre actuel du site.

Vous avez des parcelles concernées par le projet d'ajustement du périmètre du site Natura 2000 « Landes du Tertre Bizet et Fosse Arthour » sur la commune de Saint-Georges-de-Rouelley. Ces parcelles sont situées sur la crête de la Fosse Arthour, dans la vallée de la Sonce à proximité immédiate de la Fosse Arthour ou sur le secteur de la Tablère.

Le Parc naturel régional Normandie Maine, animateur du site Natura 2000 est chargé de mettre en œuvre la concertation autour de ce projet d'extension de périmètre, a débuté les envois de courriers et rencontre avec les propriétaires en 2022. Cette concertation s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'été 2024 ou un changement de personnel a contraint à mettre le projet en pause.

C'est dans le cadre de la reprise de la concertation que la mairie de Saint Georges de Rouelley, en partenariat avec le Parc naturel régional Normandie Maine, vous invite à une réunion d'information sur le projet d'extension de périmètre :

Département de la Manche
Arrondissement d'Avranches
COMMUNE DE SAINT GEORGES DE ROUELLEY
26 Grande rue
50720
: 02.33.59.44.03
: mairie@saintgeorgesderouelley.fr
site : https://saintgeorgesderouelley.fr
Suivez-nous sur : vie communale et associative de Saint Georges de Rouelley

Le mardi 7 octobre 2025 de 20h00 à 20h30
À la salle polyvalente de Saint Georges de Rouelley

Dans un premier temps, le dispositif Natura 2000 vous sera présenté lors de cette réunion. Le projet d'extension ainsi que les enjeux sur les parcelles concernés vous seront décrits par la suite.

Restant à votre disposition pour évoquer cette possibilité, je vous prie de croire, Monsieur ou Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Raymond BECHET